



H A R L A Y  
A V O C A T S

## Communiqué de presse – Juillet 2021

### HARLAY AVOCATS INTERVIENT COMME CONSEIL DES CEDANTS DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION DE LA SOCIETE UPSTRIDE PAR LA SOCIETE CONTENTSQUARE

---

**Contentsquare, devenue « Licorne » après sa récente levée de fonds de plus de 500M\$, éditeur de solution d'analyse des comportements d'internautes, a procédé à l'acquisition d'Upstride, société spécialisée dans l'amélioration des performances de machine learning.**

Upstride, fondée en 2019 par Gary Roth et Wilder Lopes, a mis au point et commercialise, sous forme de licence, une interface applicative de programmation (« API ») permettant de réduire le coût d'acquisition et d'étiquetage des données, et ainsi de créer et déployer des modèles d'intelligence artificielle utilisant moins de données.

Upstride est composée de quatorze personnes et compte notamment parmi ses clients BMW, qui utilise pour sa part l'API pour inspecter les pièces automobiles sur les chaînes d'assemblage.

L'acquisition d'Upstride permet à Contentsquare de se doter d'un levier supplémentaire pour améliorer son approche dans l'analyse des comportements d'internautes en misant notamment sur l'intelligence artificielle. L'équipe Data Science de Contentsquare se voit ainsi renforcée par l'arrivée des quatorze ingénieurs d'Upstride ainsi que de Gary Roth.

Thibault Chareton (associé) et Albéric Duhamel-Delattre (collaborateur) du cabinet Harlay Avocats ont conseillé la société Upstride dans le cadre de cette cession.

Julie Herzog et Alex Lecoeur du cabinet Peltier Juvigny Marpeau & Associés ont conseillé la société Contentsquare.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Thibault Chareton : [tchareton@harlaylaw.com](mailto:tchareton@harlaylaw.com)

---

**A PROPOS DE HARLAY AVOCATS : Harlay Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant à dimension internationale, basé à Paris.** Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Harlay Avocats s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles). L'équipe corporate de Harlay Avocats, dirigée par Marie-Laure de Cordovez, Olivier Cognard et Thibault Chareton, intervient tout particulièrement en Private Equity, Droit Boursier et Fusions-Acquisitions.